

A M.

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 28 novembre 2006 à 19 heures, à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

**ORDRE DU JOUR**

1. Finances : Modification de la MB2- Décision
2. Finances : Travaux d'entretien des diverses voiries – Plan Mercure – demande d'escompte sur subsides promis fermes - Décision
3. Finances – CPAS : Modification budgétaire n° 2 – Approbation
4. Finances : Allocation de fin d'année 2006 – Décision
5. Marchés publics : Assurances – Reconduction – Décision
6. Marchés publics : Acquisitions diverses – Décision
7. Comité de concertation Commune – CPAS : Procès-verbal du 17 octobre 2006 – Notification
8. Résidence Le Douaire : Travaux de mise en conformité incendie – Modification du contrat d'honoraires – Décision
9. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière : Emplacement pour handicapés rue des Blancs Trieux – Décision

En séance, le 14 novembre 2006.

Par le Collège,  
Le Secrétaire communal,  
J-C. DEMEURE

Le Bourgmestre FF,  
PH. TISON